NOTAIRES

Fiscalité patrimoniale du chef d'entreprise

Rémunération, dividendes, cession, transmission, immobilier : les décisions du dirigeant ont des conséquences fiscales durables. Ces deux jours en donnent une vision d'ensemble et une méthode de conseil.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires, clercs rédacteurs et collaborateurs

PRÉREQUIS
Connaissances en fiscalité des entreprises et dossiers, aux types d'actes et aux situations des particuliers. rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les régimes d'imposition des revenus du dirigeant.
- Maîtriser l'imposition des plus-values de cession de titres.
- Identifier les régimes de faveur et leurs conditions.
- Traiter l'imposition du patrimoine et sa localisation.
- Construire un conseil fiscal documenté et traçable.

03 Programme détaillé

M1 Revenus du dirigeant · 2 h 30

- Rémunération et dividendes.
- Régimes d'imposition selon le statut et la forme sociale.
- Arbitrage rémunération / dividendes et effets induits.
- Comptes courants d'associés et flux avec la société. Atelier — Construire un arbitrage chiffré pour un dirigeant.

M2 Plus-values de cession · 2 h 30

- Le moment de la sortie.
- Détermination et imposition des plus-values de cession de titres.
- Régimes de faveur et conditions à réunir.
- Départ à la retraite et dispositifs associés. Atelier — Chiffrer l'imposition de deux schémas de cession.

M3 Apport et réinvestissement · 2 h 30

- Les opérations de restructuration.
- Apport de titres à une holding et report d'imposition.
- Obligations de réinvestissement et de conservation.
- Événements mettant fin au report. Atelier — Vérifier les conditions et construire le suivi d'un apport-cession.

M4 Patrimoine et immobilier · 2 h 30
- Détenir et transmettre.
- Imposition du patrimoine immobilier et biens professionnels.
- Sociétés civiles et détention d'actifs.
- Revenus fonciers, location meublée et arbitrages. Atelier — Analyser la structuration patrimoniale d'un dirigeant.

M5 Transmission et anticipation · 2 h 00
- Préparer plusieurs années à l'avance.
- Articulation entre donation, cession et régimes de faveur.
- Calendrier des opérations et conditions de durée.
- Risques de requalification et abus de droit. Atelier — Construire un calendrier d'opérations sur cinq ans. Fiscalité patrimoniale du chef d'entreprise 75 ENTREPRISE, SOCIÉTÉS ET FISCALITÉ MON PÔLE FORMATION

M6 Conseiller et documenter · 2 h 00
- Un conseil défendable.
- Structure d'une note de conseil fiscal.
- Hypothèses, réserves et limites du conseil délivré.
- Articulation avec l'expert-comptable et l'avocat fiscaliste. Atelier — Rédiger la note de conseil remise au dirigeant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-office ou en session inter-offices.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins liés au handicap étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr